



PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE

**DIRECTORAT SÉCURITÉ MARITIME
TRANSPORTS CANADA
OTTAWA
1999**

	Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : xx septembre 1999 Approuvée par : AMSP	Rem: 13117F-PRE-2 Page: 2 de 1
TP 13117F		<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>	Révision n°: 00

NOTA : EXPLICATION DE LA RÉF. :

PAR EXEMPLE - **13117F INF-1-1** SIGNIFIE : N° DE TP (13117) - TYPE DE DOCUMENT (**INFORMATION**) -
N° DE CHAPITRE (1) - N° DE PAGE (1)

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication :	septembre 1999	Rem: 13117F-PRE-1-
	Approuvée par :	AMSP	Page: 1 de 1
TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°: 00

Table des matières

Révisions

Table des matières

Portée et application	1
1.1 But	1
1.2 Portée.....	1
1.3 Date d'entrée en vigueur.....	1
1.4 Autorisation	1
1.5 Documents remplacés	1
Critères généraux	2
2.1 Agrément du cours.....	2
2.2 Aides didactiques et matériel essentiels	2
2.3 Qualifications minimales des instructeurs.....	2
2.4 Durée du cours	2
2.5 Nombre maximal de participants à un cours	2
2.6 Critères d'évaluation des participants.....	2
2.7 Attestation de réussite du cours	3
Cours.....	3
3.1 Cours	3
3.2 Objectifs d'apprentissage	5

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication :	septembre 1999	Rem:	13117F-INF-11
	Approuvée par :		AMSP	Page:
TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°:	00

Portée et application

1.1 But

- (1) Sensibiliser les capitaines et les officiers de navigation aux bonnes pratiques d'exploitation et à les guider dans cette voie. L'utilisation constante de procédures saines et convenables les aidera à assurer non seulement la sécurité du navire, de son personnel et de sa cargaison, mais aussi la protection de l'environnement.

1.2 Portée

- (1) Conformité à la Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), telle que modifiée en 1995, qui énonce des recommandations pour l'établissement de consignes sur la tenue du quart de navigation - chapitre VIII, partie 3-1, « Code B » facultatif. Il y est suggéré que les sociétés maritimes aient l'initiative d'implanter le principe de la gestion des ressources à la passerelle (GRP) à bord de leurs bâtiments.

1.3 Date d'entrée en vigueur

- (1) Le programme de formation exposé dans la présente publication de la Sécurité maritime de Transports Canada (TP 13117) a reçu l'approbation du Conseil consultatif maritime canadien à sa réunion de novembre 1997, pour mise en oeuvre immédiate, assorti d'une disposition prévoyant que l'exigence visant la réussite au cours de GRP ne soit pas obligatoire pour l'instant.

1.4 Autorisation

- (1) Il n'existe pas d'exigences réglementaires pour l'instant. Cette autorisation découle de la modification de 1995 à la convention STCW de 1978 relativement à l'utilisation non obligatoire des principes de gestion des ressources à la passerelles présentées au chapitre VIII, partie 3-1, « Code B »

1.5 Documents remplacés

- (1) Remplace la version originale de 1997.
- (2) Les objectifs d'apprentissage du cours compléteront, sans les remplacer, les ordres permanents émis par la société maritime, ou le capitaine, ou les d'intérêt nationales ou locales. En cas d'écart entre le contenu du cours et les ordres ou instructions en question, ce sont ces ordres ou instructions qui auront préséance.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication :	septembre 1999	Rem:	13117F-INF-12
	Approuvée par :		AMSP	Page:
TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°:	00

Critères généraux

2.1 Agrément du cours

- (1) Les instituts et les organismes qui désirent offrir des cours de formation agréés en gestion des ressources à la passerelle doivent disposer d'installations convenables pour l'enseignement, y compris des salles de classe et des salles de compte rendu, et satisfaire, au moins, à toutes les autres exigences propres à la prestation du cours, y compris la prestation du programme de cours décrit dans le présent document.

2.2 Aides didactiques et matériel essentiels

- (1) Simulateur de navigation électronique,
- (2) Installation d'enregistrement et de visionnement pour les comptes rendus d'utilisation.
- (3) Système de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI).
- (4) Ressources didactiques multimédia choisies et soumises en vue de l'approbation du cours.

2.3 Qualifications minimales des instructeurs

- (1) Brevet de capitaine aux voyages locaux avec expérience du commandement.
- (2) Réussite d'un cours de gestion des ressources à la passerelle équivalent à la présente norme TP.
- (3) Qualifications d'instructeurs approuvées.

2.4 Durée du cours

- (1) 30 heures

2.5 Nombre maximal de participants à un cours

- (1) Quatre étudiants par passerelle.

2.6 Critères d'évaluation des participants

- (1) L'évaluation est fondée sur le rendement progressif et est enregistrée tout au long de la durée du cours.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par :	septembre 1999 AMSP	Rem: Page:	13117F-INF-B 3 de 10
	TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°: 00

2.7 Attestation de réussite du cours

- (1) Certificat d'attestation délivré par l'institut ou l'organisme.
- (2) Certificat marqué d'un numéro de série servant à l'identification.
- (3) Registre des certificats délivrés tenu par l'institut ou l'organisme.

Cours

3.1 Cours

Matière	Heures	
	Théorie	Pratique
1. Familiarisation avec les installations - Ressources	.5	.5
2. Introduction à la GRP et au principe de la GRP <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que la gestion des ressources à la passerelle? • L'équipe de la passerelle • Nécessité de la GRP • Aspects de la sécurité, de l'efficacité et de la réglementation • Démonstration avec étude de cas 	3	
3. Analyse et rupture de la chaîne d'erreurs (en succession), prise de conscience d'une situation, études de cas <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et rupture de la chaîne d'erreurs <ul style="list-style-type: none"> – Erreurs humaines et accidents – Causes de l'erreur – Gestion du stress – Indice de l'imminence d'une chaîne d'erreurs – Indice d'erreur – Analyse de la chaîne d'erreurs • Prise de conscience de la situation <ul style="list-style-type: none"> - Places à connaître - Chaque personne - Équipe - Indifférence 	6.0	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : septembre 1999	Rem: 13117F-INF-14
	Approuvée par : AMSP	Page: 4 de 10
TP 13117 F	PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE	Révision n°: 00

Matière	Heures		
	Théorie	Pratique	
<ul style="list-style-type: none"> • Études de cas 			
4. Relation entre le capitaine/officier de quart et le pilote <ul style="list-style-type: none"> • Culture de l'organisation • Travail d'équipe • Échange d'information • Consignes d'exploitation normalisées • Exercices de simulation 	1.0	3.0	
5. Leadership, organisation de la passerelle et travail d'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Styles de gestion • Synergie • Approche d'équipe • Affectation des ressources • Élaboration des consignes • Exercices de simulation 	2.0	3.0	
6. Communication <ul style="list-style-type: none"> • Interpersonnelle • Obstacles à la communication 	1.0		
7. État de préparation en cas d'urgence <ul style="list-style-type: none"> • Conception des consignes d'urgence • Exercices de simulation 	1.0	3.0	
8. Planification et exécution d'une traversée <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de l'itinéraire du navire • Surveillance du mouvement • Plan d'urgence • Lignes directrices et consignes des sociétés et liste de vérification • Prise de décision • Exercices de simulation 	2.0	4.0	
Total	16.5	13.5	30 heures

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par :	septembre 1999 AMSP	Rem: Page:	13117F-INF-15 5 de 10
	TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°: 00

3.2 Objectifs d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage	Heures	
	Théorie	Pratique
1.0 Familiarisation avec les installations	.5	.5
1.1 Ressources		
1.1.1 Vue et utilisation des ressources et des installations de la passerelle		
2.0 Initiation à la GRP et au principe de la GRP	.3	
2.1 Qu'est-ce que la gestion des ressources à la passerelle?		
2.1.1 Définir la gestion des ressources à la passerelle		
2.1.2 Énumérer les éléments de la GRP et expliquer leur rôle		
2.2 L'équipe de la passerelle		
2.2.1 Identifier les personnes qui composent l'équipe de la passerelle		
2.2.2 Identifier les personnes qui jouent un rôle dans l'utilisation sûre et efficace du navire		
2.3 Nécessité de la GRP		
2.3.1 Interpréter les statistiques sur les accidents maritimes		
2.3.2 Énumérer des méthodes qui peuvent prévenir les accidents		
2.3.3 Indiquer les facteurs humains mentionnés parmi les causes d'accidents maritimes		
2.4 Aspects de la sécurité, de l'efficacité et de la réglementation		
2.4.1 Énumérer les diverses manières dont la GRP peut résoudre des préoccupations de sécurité		
2.4.2 Énumérer les diverses façons dont la GRP peut résoudre des préoccupations d'efficacité		
2.4.3 Discuter des manières dont la		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : septembre 1999	Rem: 13117F-INF-16
	Approuvée par : AMSP	Page: 6 de 10
TP 13117 F	PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE	Révision n°: 00

Objectifs d'apprentissage	Heures	
	Théorie	Pratique
réglementation peut influencer sur l'application de la GRP		
<p>2.5 Démonstration avec étude de cas</p> <p>3.0 Analyse et rupture de la chaîne d'erreurs, prise de conscience de la situation, études de cas</p> <p>3.1 Analyse et rupture de la chaîne d'erreurs</p> <p>3.1.1 Définir une chaîne d'erreurs</p> <p>3.1.2 Analyse et suite des événements qui ont formé la chaîne d'erreurs</p> <p>3.1.3 Décrire les moyens et les méthodes de rompre la chaîne d'erreurs</p> <p>3.2 Accidents causés par erreur humaine</p> <p>3.2.1 Définir l'erreur humaine</p> <p>3.2.2 Décrire le lien de causalité entre l'erreur humaine et l'accident</p> <p>3.3 Causes d'erreurs</p> <p>3.3.1 Énumérer et décrire quelques causes possibles d'erreurs</p> <p>3.4 Gestion du stress</p> <p>3.4.1 Discuter des effets du stress et de la fatigue sur le rendement des personnes</p> <p>3.4.2 Mentionner quelques causes de stress</p> <p>3.4.3 Décrire des moyens possibles de faire baisser le stress chez les personnes</p> <p>3.5 Indices de l'imminence d'une chaîne d'erreurs</p> <p>3.5.1 Énumérer et décrire quelques indices de l'imminence d'une chaîne d'erreur</p> <p>3.6 Prise de conscience d'une situation</p> <p>3.6.1 Discuter de la nécessité, pour tous les membres de l'équipe de la passerelle, de connaître l'emplacement de chacun</p> <p>3.6.2 Mentionner comment chaque personne prend conscience de la situation</p> <p>3.6.3 Décrire comment l'équipe prend conscience de la situation</p> <p>3.6.4 Discuter de la manière dont la prise de</p>	6.0	

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par :	septembre 1999 AMSP	Rem: Page:	13117F-INF-17 7 de 10
	TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>		Révision n°: 00

Objectifs d'apprentissage	Heures	
	Théorie	Pratique
conscience d'une situation peut être affaiblie par l'indifférence 3.7 Études de cas 3.7.1 Donner des exemples au moyen d'études de cas		
4.0 Relation entre le capitaine/officier de quart et le pilote	1.0	3.0
4.1 Culture de l'organisation 4.1.1 Discuter de la culture de l'organisation 4.2.1 Comparer l'ancienne culture et la nouvelle culture de l'organisation 4.2 Travail d'équipe 4.2.1 Discuter des divers types de travail d'équipe 4.2.2 Discuter des avantages de l'approche d'équipe 4.2.3 Décrire la répartition des tâches, des rôles et de la charge de travail, la participation des membres de la passerelle, en lien avec l'esprit d'équipe 4.3 Échange d'information 4.3.1 Énumérer et décrire les échanges recommandés et obligatoires d'information entre les officiers de quart 4.3.2 Énumérer et décrire les échanges recommandés et obligatoires d'information entre les officiers de quart et le capitaine 4.3.3 Énumérer et décrire les échanges recommandés et obligatoires d'information entre le capitaine et le pilote 4.3.4 Énumérer et décrire les échanges recommandés et obligatoires		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : septembre 1999	Rem: 13117F-INF- B
	Approuvée par : AMSP	Page: 8 de 10
TP 13117 F	PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE	Révision n°: 00

Objectifs d'apprentissage	Heures	
	Théorie	Pratique
d'information entre l'officier de quart et le pilote		
4.4 Consignes d'exploitation normalisées		
4.4.1 Analyser l'interrelation des consignes d'exploitation normalisées, des ordres permanents, des lignes directrices d'une société, des codes et des règlements		
4.4.2 Faire la démonstration au moyen d'exercices de simulation		
5.0 Leadership, organisation de la passerelle et travail d'équipe	2.0	3.0
5.1 Styles de gestion		
5.1.1 Décrire les caractéristiques des divers styles de gestion		
5.2 Synergie		
5.2.1 Discuter de l'effet synergique du travail d'équipe efficace		
5.3 Approche d'équipe		
5.3.1 Discuter de l'approche d'équipe appliquée à la passerelle		
5.3.2 Discuter des avantages de l'approche d'équipe		
5.3.3 Faire la démonstration de l'approche d'équipe		
5.4 Affectation des ressources		
5.4.1 Discuter des moyens de déléguer les tâches et les responsabilités		
5.4.2 Discuter des moyens d'assortir les tâches et les compétences		
5.4.3 Les fonctions devraient être confiées clairement et sans ambiguïté à chaque personne, qui devrait confirmer qu'elle comprend ses responsabilités.		
5.5 Élaboration des consignes		
5.5.1 Décrire la nécessité de prendre en		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : septembre 1999	Rem: 13117F-INF-19
	Approuvée par : AMSP	Page: 9 de 10
TP 13117 F	PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE	Révision n°: 00

Objectifs d'apprentissage	Heures	
	Théorie	Pratique
considération les diverses lignes directrices et consignes connues		
5.5.2 Concevoir des consignes de passerelle qui s'appliquent précisément à l'exploitation		
5.6 Exercices de simulation		
5.6.1 Faire la démonstration au moyen d'exercices de simulation		
6.0 Communication	1.0	
6.1 Interpersonnelle		
6.1.1 Discuter des communications en boucle fermée et de leur rôle dans l'efficacité des communications		
6.1.2 Définir les séances d'information et les séances de compte rendu et décrire comment elles favorisent une communication efficace		
6.1.3 Montrer comment la capacité d'exposer ses arguments et de demander des renseignements et des éclaircissements contribue à une bonne communication interpersonnelle		
6.2 Obstacles à la communication		
6.2.1 Énumérer des obstacles possibles à la communication		
6.2.2 Décrire des moyens efficaces d'éliminer les obstacles à la communication		
7.0 État de préparation en cas d'urgence	1.0	3.0
7.1 Élaboration des consignes d'urgence		
7.1.1 Énumérer des situations d'urgence possibles		
7.1.2 Discuter de la nécessité d'avoir des consignes pour résoudre des situations d'urgence		
7.1.3 Énumérer les étapes que l'équipe de la		

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : Approuvée par :	septembre 1999 AMSP	Rem: 13117F-INF-110 Page: 10 de 10
	TP 13117 F	<i>PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES À LA PASSERELLE</i>	

Objectifs d'apprentissage	Heures		
	Théorie	Pratique	
passerelle doit suivre dans chaque situation d'urgence			
<p>7.1.4 Faire la démonstration au moyen d'exercices de simulation</p> <p>8.0 Planification et exécution d'une traversée</p> <p>8.1 Établir l'itinéraire du navire</p> <p>8.1.1 Indiquer les facteurs à prendre en considération lors de l'établissement de l'itinéraire du navire</p> <p>8.2 Surveiller le mouvement du navire</p> <p>8.2.1 Mentionner la procédure de surveillance et la technique utilisée</p> <p>8.2.2 Indiquer le rôle de chaque membre de l'équipe de surveillance en lien avec chacun des autres membres de l'équipe et avec le plan</p> <p>8.3 Plans d'urgence</p> <p>8.3.1 Élaborer un plan d'urgence qui fait partie intégrante du plan d'ensemble</p> <p>8.4 Comparer les lignes directrices et les consignes avec la liste de vérification</p> <p>8.4.1 Discuter de l'élaboration des lignes de conduite et des consignes de la société, et de l'élaboration de la liste de vérification</p> <p>8.5 Prise de décision</p> <p>8.5.1 Appliquer le principe de la prise de décision dans le contexte général de la planification et de l'exécution d'un voyage</p> <p>8.6 Faire la démonstration au moyen d'exercices de simulation</p>	2.0	4.0	
Total	16.5	13.5	30 heures